

Votre séjour en République Dominicaine

Formalités

Formalités COVID-19 (Au 17/02/2021)

Aucun test PCR n'est nécessaire à l'aller. Les passagers doivent remplir un billet électronique, disponible à cette [adresse](#).

Une fois le billet complété, vous recevrez un QR code à présenter avant ou directement à votre arrivée en République dominicaine.

Tous les passagers seront soumis à un contrôle de température. Les passagers dont le test est positif ou qui présentent des symptômes de Covid-19 doivent être mis en quarantaine dans des lieux autorisés. Les passagers voyageant vers la République dominicaine peuvent être soumis à un test aléatoire de l'haleine du Covid-19 à leur arrivée.

PASSEPORTS, VISAS ET DOUANES

Pour les ressortissants de l'UE, aucun visa n'est nécessaire pour les courts séjours (moins de 30 jours).

Une carte de touriste vous sera délivrée à votre arrivée, celle-ci est incluse dans le billet d'avion.

Attention, il faudra présenter un passeport valide au moins six mois après la date d'entrée sur le territoire.



SANTÉ

Les conditions sanitaires sont affectées par la pandémie du Coronavirus.

Aucune vaccination n'est obligatoire, assurez-vous que votre vaccination est à jour selon votre province ou territoire, peu importe votre destination de voyage.

Cependant, certains vaccins sont conseillés : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatites A et B, coqueluche, rougeole (pour les enfants).

Dans certaines régions des Caraïbes, certains insectes sont porteurs de maladies comme le chikungunya, la dengue, le paludisme, le virus de Nil occidental et le virus Zika. Il est recommandé aux voyageurs de prendre les mesures nécessaires pour se protéger contre les piqûres d'insectes.

LANGUE

L'espagnol est la langue officielle.

DÉCALAGE HORAIRE

6 heures de moins, quand il est 18h00 à Paris, il est 12h00 en République dominicaine.

ÉLECTRICITÉ

110 volts - prises américaines (2 fiches plates). Prévoir un adaptateur-transformateur.

TÉLÉPHONE

- De la France vers la République dominicaine : 00 + 1809 + le numéro de votre correspondant
- De la République dominicaine vers la France : 011 + 33 + numéro du correspondant (sans le 0 initial).

MONNAIE

Le Peso dominicain

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences : 911

- Pour la police touristique : +1 809 200 3500

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France

Calle las Damas 42 - Zone coloniale - BP 780 - Saint-Domingue

+1809 695 43 00 / 43 01

